

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2015

## CINÉMA - AUDIOVISUEL

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 3 heures 30 minutes

COEFFICIENT : 3

**Le candidat doit traiter l'un des deux sujets suivants.**

*L'usage de la calculatrice est strictement interdit.*

**Si vous traitez le sujet 2, les annexes 1 et 2 sont à rendre avec la copie.**

*Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.*